

Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° 2023/09/3

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| Date de la convocation :<br>15 septembre 2023 | La séance débute à<br>18h30<br>et se termine à 19h32 | Acte exécutoire à<br>compter du :<br>22 septembre 2023 | Affichée en Mairie<br>le :<br>26 septembre 2023 |
|---|--|--|---|

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 21

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER  
M. RISSER  
Mme WAGNER  
M. NOBILE  
Mme MACAIGNE  
M. MARRELLA  
Mme MUHLMANN  
M. DUMON

Mme KRAOUCHE  
Mme OUTOMURO  
Mme KEUVREUX  
Mme COLOMBEY  
M. SAUDRY  
M. RUPPERT  
M. BARBARAS  
M. IAFRATE

Mme MOLINA  
M. DOLBEAU  
Mme GATTO  
Mme INTERRANTE  
M. VILLA

Étaient absent(e)s avec procuration (7)

M. CHARO procuration à M. DUMON  
Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN  
M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE  
Mme DA ROCHA procuration à M. RISSER

M. PELTIER procuration à M. IAFRATE  
M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA  
Mme STEINBACH procuration à Mme WAGNER

Était absent(e)s excusé(e)s (1)

Mme BALZER

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

**3. Avenant n°1 à la convention relative aux études de la restructuration du golf d'Amnéville**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 24 septembre 2014 approuvant la convention avec la Communauté de Communes Pays Orne Moselle (CCPOM) relative aux études de la restructuration du golf d'Amnéville en partenariat avec l'Etat, la CCPOM et la commune d'Amnéville.

Vu le projet d'avenant N°1 qui actualise certaines dispositions inscrites dans la convention initiale signée le 18 janvier 2016 :

- L'étude réalisée en 2016 a permis de définir les travaux de restructuration du golf rendue nécessaire pour la réalisation de la phase 2 de l'opération routière située entre le giratoire de Jailly et le giratoire des drapeaux de Rombas.
- Le financement de cette étude de 2016 a été pris en charge entièrement par l'Etat dans le cadre de la convention du 18 janvier 2016 à raison d'une dépense totale de 29.053,30 € HT,
- L'étude de 2016 n'a pas permis de déterminer de manière suffisamment précise le besoin de restructuration du golf dans la perspective de réalisation de la phase 3 de l'opération routière,
- Il y a lieu de poursuivre les études, en examinant l'opportunité de nouvelles hypothèses de restructuration du golf, et de mobiliser les ressources de financement disponibles dans le cadre de la convention du 18 janvier 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré **à l'unanimité** :

**APPROUVE** le projet d'avenant n° 1 à la convention relative aux études de la restructuration du golf d'Amnéville dans le cadre de l'opération VR52/Section A4/Vitry-sur-Orne.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant N°1 à la convention relative aux études de la restructuration du golf d'Amnéville.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 22 septembre 2023

Le Maire,



A blue circular official stamp of the Mayor of Rombas, Moselle, is placed over the signature. The stamp contains the text 'MAIRE DE ROMBAS' at the top and '(Moselle)' at the bottom, with a star in the center.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jonathan Dolbeau', is written over the text.

Jonathan DOLBEAU